

## DOSSIER THÉMATIQUE 1 : NOMMER LES « ORIENTAUX » DANS L'ANTIQUITÉ

**1** Dominique LENFANT, Agnès MOLINIER ARBO et Pascale GIOVANNELLI-JOUANNA  
Nommer les « Orientaux » dans l'Antiquité : présentation du dossier

**6** Luca MACALE et Francesco MARI  
Le lexique grec de l'Oriental dans la poésie lyrique archaïque et chez Eschyle

**19** Dominique LENFANT  
Les « Asiatiques » du traité hippocratique *Airs, Eaux, Lieux* ont-ils été les premiers « Orientaux » ?

**26** Yannick MULLER  
Le monde « oriental » et ses habitants chez Thucydide

**35** Emanuele PULVIRENTI  
Des désignations des « Orientaux » chez Xénophon ? Le cas des *Helléniques* et de l'*Anabase*

**45** Pascale GIOVANNELLI-JOUANNA  
Isocrate et l'ennemi commun des Grecs : désignation et représentation des peuples d'Asie dans le corpus isocratique

**54** Charlotte LEROUGE-COHEN  
Aristote, la *Politique* et les « habitants de l'Asie »

**60** Dominique LENFANT  
À la recherche des Orientaux dans l'œuvre d'Athénée

**68** Jean-Luc VIX  
L'Orient chez Ælius Aristide

**73** Agnès MOLINIER ARBO  
Ammien Marcellin. L'Orient et les Orientaux dans l'Empire au IV<sup>e</sup> siècle

**80** Agnès MOLINIER ARBO  
Le vocabulaire de l'Orient et de l'Oriental dans l'*Histoire Auguste*. Regards d'un Romain sur l'Est de l'Empire à la fin du IV<sup>e</sup> siècle

**87** DOSSIER THÉMATIQUE 2 : PRYTANÉE ET REGIA

**155** ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE : DYNAMIQUES HUMAINES ANCIENNES

**216** VARIA

**236** LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE



## LES « ASIATIQUES » DU TRAITÉ HIPPOCRATIQUE *AIRS, EAUX, LIEUX* ONT-ILS ÉTÉ LES PREMIERS « ORIENTAUX » ?

**Dominique LENFANT**

Professeure d'histoire grecque  
Université de Strasbourg  
UMR 7044 Archimède  
dlenfant@unistra.fr

### RÉSUMÉ

Le traité hippocratique *Airs, Eaux, Lieux* est le premier texte conservé à employer le terme d'Asiatiques, qu'il place au cœur de sa théorie de l'influence environnementale sur les caractères ethniques. Malgré son sens humain et spatial, sa

valeur oppositionnelle et les stéréotypes qu'il véhicule, le mot s'inscrit dans une théorie aux ramifications complexes et présente des équivoques qui contredisent l'hypothèse d'une pure construction idéologique et interdisent d'en faire l'équivalent des modernes « Orientaux ».

#### MOTS-CLÉS

Asie,  
Asiatiques,  
Hippocrate,  
Orient,  
orientalisme,  
Grecs,  
barbares,  
vocabulaire grec.

The Hippocratic treatise *Airs, Waters, Places* is the first preserved text to use the word "Asians", a term that is at the heart of its theory of environmental influence on ethnic features. Despite its human and spatial meaning, its oppositional value and the stereotypes which it conveys, the word shares in the ambiguities of a complex theory and displays subtle nuances that undermine seeing it as a purely ideological construction. Therefore, it cannot be considered as an equivalent to the modern "Orientals".

#### KEYWORDS

Asia,  
Asians,  
Hippocrates,  
Orient,  
orientalism,  
Greeks,  
Barbarians,  
Greek vocabulary.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Bien qu'il soit isolé dans le corpus hippocratique et qu'il n'ait sans doute eu, de son temps, qu'une audience limitée, le traité hippocratique *Airs, Eaux, Lieux* ne peut guère être négligé dans une étude des termes ayant désigné dans l'Antiquité les Orientaux ou les Asiatiques en tant que groupe. C'est en effet la première fois qu'apparaît sous une forme pleinement lexicalisée une désignation des Asiatiques dans leur ensemble, de même qu'une dichotomie entre Européens et Asiatiques [1]. Il convient donc de se demander ce que recouvrent ces appellations, dont l'arrière-plan géographique paraît aller de soi, si elles supposent l'existence de deux catégories étanches et homogènes ainsi que des connotations spécifiques porteuses d'une idéologie bien précise [2].

Rappelons pour commencer que ce traité relève du corpus hippocratique [3] sans que l'on puisse affirmer qu'il soit dû à Hippocrate lui-même [4]. La paternité précise de cet écrit nous importe moins, du reste, que ne le fait sa date, et cette dernière ne peut guère soulever de doute : prenant pour critère l'histoire de la pensée telle qu'elle est attestée par les récits d'historiens, Jacques Jouanna la

situe dans la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et plus précisément vers 430. Marqué par les guerres médiques, mais apparemment pas par la guerre du Péloponnèse, l'auteur connaît l'opposition *nomos/phusis*, ancêtre approché de l'antithèse entre culture et nature, qui était encore inconnue d'Hérodote [5]. Jacques Jouanna le situe donc, sur le plan de la chronologie littéraire, entre Hérodote et Thucydide [6].

L'objet de cet écrit est de traiter de l'influence de l'environnement (airs, eaux, lieux) sur l'homme, ce qu'il fait en envisageant successivement ses effets dans deux domaines : d'une part sur la santé, d'autre part sur les caractéristiques ethniques, tant physiques (et notamment sanitaires) que morales. Ces deux domaines sont abordés dans deux parties successives et nettement distinctes l'une de l'autre. La première partie est formulée en termes universels (elle aborde, par exemple, les conséquences d'un milieu humide sur la santé), tandis que la seconde fait correspondre les lieux ayant telle caractéristique (l'humidité, par exemple) à des régions et peuples précis du monde, mais en envisageant

[1] Rappelons qu'Hérodote n'emploie jamais le terme Ἀσιηνοί « Asiatiques » et que, dans son unique emploi, Εὐρωπῆσιοι n'est pas un substantif désignant, comme chez Hippocrate, l'ensemble des habitants de l'Europe, mais un adjectif signifiant le lieu de résidence antérieur des Phrygiens (VII, 73). S'il emploie οἱ ἐκ τῆς Ἀσίας (« ceux d'Asie », « les gens d'Asie »), c'est le plus souvent un déterminant qui vise à établir une distinction entre deux sous-groupes ethniques en fonction de leur situation géographique (par exemple, en VII, 70, οἱ ἐκ τῆς Ἀσίας Αἰθίοπες, « les Éthiopiens d'Asie »). Il ne lui arrive que rarement d'utiliser la périphrase οἱ ἐκ τῆς Ἀσίας, « les gens d'Asie » (I, 4), ou οἱ ἐν τῇ Ἀσίᾳ, « les habitants de l'Asie » (III, 67), et c'est soit pour les opposer géographiquement aux « Grecs » qu'il situe en Europe dans un contexte précis (I, 4), soit pour désigner les sujets de l'empire perse (III, 67).

[2] L'objectif étant ici de contribuer à un dossier dont la problématique est lexicale, la présente note n'entend ni ne prétend entrer dans tous les détails et subtilités de l'interprétation du traité.

[3] L'instrument de travail fondamental est l'édition du traité par Jacques Jouanna dans la CUF (JOUANNA 1996),

qui comprend notice, texte, traduction, notes de commentaire et *index verborum* et à laquelle nous empruntons texte et parfois traduction. La traduction de la CUF est commodément reprise, avec une présentation et des notes très synthétiques, dans JOUANNA & MAGDELAINE 1999. On pourra aussi se reporter aux solides études classiques de POHLENZ 1938, HEINIMANN 1945 (sur l'antithèse *nomos/phusis* dans le traité) et de GRENSEMANN 1979 (sur la cohérence interne de l'ouvrage), ainsi qu'aux analyses plus ponctuelles, mais pénétrantes de TUPLIN 1999, p. 63-69 (pour qui la théorie du traité ne peut être considérée comme raciste) et surtout de THOMAS 2000, p. 86-98 (sur la division Europe-Asie dans ce même traité, en vue d'une comparaison avec Hérodote). Ces dernières pages mettent pleinement en lumière la complexité de l'ouvrage, qui se laisse piéger par la pluralité des démonstrations qu'il entreprend : influence de l'environnement naturel, déterminisme continental, influence des νόμοι – théories qui en viennent parfois à se contrarier.

[4] JOUANNA 1996, p. 81.

[5] Sur cette antithèse, voir HEINIMANN 1945 avec les commentaires de POHLENZ 1953.

[6] JOUANNA 1996, p. 82.

les conséquences de ces caractéristiques au-delà du champ sanitaire : les facteurs environnementaux y entrent, en effet, dans une étiologie des différences ethniques. Pour être plus précis, cette seconde moitié du traité traite des différences entre peuples d'Asie et peuples d'Europe (12-24).

C'est donc logiquement dans cette seconde partie que s'insèrent les allusions aux Asiatiques. L'auteur y aborde successivement les deux grandes catégories qu'il a définies, la première section étant consacrée aux Asiatiques (chapitres 12-16), la seconde aux Européens (chapitres 17-24). Pour mieux comprendre le sens et la fonction de ces désignations générales, il convient de préciser dans quel contexte elles interviennent, ce qui suppose d'indiquer au préalable la manière dont s'articule cette seconde partie [7].

La section consacrée aux Asiatiques (12-16) traite d'abord de leur physique (12-15), puis de leur moral (16). Concernant le physique, l'auteur opère des distinctions internes à l'Asie, qui, pour lui, inclut une partie de ce que nous appelons l'Afrique : il évoque successivement, suivant un principe géographique, l'Asie médiane (12), l'Égypte et la Libye [8], « ceux qui sont à droite des levers d'été du soleil jusqu'au Palus-Méotide » – soit les peuples du Nord de l'Asie – (13) ; puis il cite deux exemples exceptionnels : celui des Macrocéphales (14) et celui des habitants du Phase – l'actuel Rioni, qui court du Caucase à la mer Noire, dans l'antique Colchide et l'actuelle Géorgie (15). Le chapitre 16 conclut, quant à lui, le développement sur l'Asie en insistant sur ce qui unit les Asiatiques et les distingue des Européens. La section dévolue aux peuples d'Europe (17-23) aborde de la même façon les caractères physiques, puis moraux de ces derniers, mais d'une manière encore plus disproportionnée que pour les Asiatiques, puisqu'elle consacre d'abord un long développement à l'exemple d'un peuple scythe, les Sauromates (17-22), avant de traiter, très rapidement et sous un angle général, des autres habitants de l'Europe (23, 1-2). Pour finir,

l'auteur compare les caractéristiques morales des Européens à celles des Asiatiques (23, 3-4), avant d'indiquer les différences physiques et morales entre les peuples d'Europe eux-mêmes, ainsi que leurs causes – climat, nature du sol et des eaux, mais aussi lois (νόμοι), par quoi il faut entendre le régime politique [9] (24).

À l'intérieur de cet ensemble, les désignations générales n'apparaissent qu'aux articulations marquant le début ou la fin de ces sections (12, 16, 23). On y trouve plusieurs mots ou périphrases pour désigner les peuples d'Asie et d'Europe comme des ensembles : il est d'abord question, en manière d'introduction (12, 1), des « peuples » (ἔθνεα) d'Asie et d'Europe qui se distinguent les uns des autres par leur aspect physique [10], mais c'est ensuite dans les deux transitions-bilans que les gens d'Asie en général sont désignés par un terme spécifique, οἱ Ἀσιηνοί, « les Asiatiques » (16, 1 ; 23, 4), qui a un pendant complémentaire, οἱ Εὐρωπαῖοι, « les Européens » (16, 1 ; 23, 2). La définition des Asiatiques est simple, puisque l'auteur emploie aussi une périphrase équivalente, οἱ τὴν Ἀσίην οἰκεῦντες, « les habitants de l'Asie », tout comme il mentionne οἱ τὴν Εὐρώπην οἰκεῦντες, « les habitants de l'Europe » (23, 3-4). Sans doute est-ce une lapalissade, mais cela permet de mettre l'accent sur l'assise géographique de cette définition, par opposition à celle des « barbares », dont la définition est principalement culturelle [11]. Les contours mêmes de l'Asie ont notoirement varié dans l'esprit des Grecs [12], mais il est clair que l'étendue envisagée est ici très large, qu'elle ne se limite plus à l'Asie Mineure occidentale, mais ne paraît pas non plus se confondre clairement avec le territoire de l'empire perse (la partie orientale de ce dernier est invisible et la Libye envisagée excède les limites réelles de l'empire). Cette primauté du critère géographique sur le critère culturel ou politique [13] n'empêche pas l'emploi d'une troisième expression générale, qui, elle, se réfère à la lignée biologique, τὸ γένος τὸ Ἀσιηνόν, « la race asiatique » (16, 3).

[7] Sur la structure générale de cette seconde partie, cf. JOUANNA 1996, p. 14-15.

[8] De cette partie aujourd'hui perdue ne reste que la conclusion : 12, 7. Cf. JOUANNA 1996, p. 299 n. 2.

[9] Cf. 16, 3 ; 16, 4 ; 23, 3 et JOUANNA 1996, p. 246 n. 1.

[10] Βούλομαι δὲ περὶ τῆς Ἀσίας καὶ τῆς Εὐρώπης λέξει ὁκόσον διαφέρουσιν ἀλλήλων ἐς τὰ πάντα, καὶ περὶ τῶν ἐθνῶν τῆς μορφῆς, τί διαλλάσσει καὶ μηδὲν ἔοικεν ἀλλήλοισιν « Je veux exposer, au sujet de l'Asie et de l'Europe, à quel point leurs habitants diffèrent en tous points les uns des autres et, au sujet de l'aspect

physique des peuples, en quoi il se distingue et ne présente aucune ressemblance quand on compare les uns aux autres » (12, 1).

[11] Voir, par exemple, DUBUISSON 2001 et LEROUGE-COHEN 2016.

[12] Voir, dans le présent dossier, la contribution de Luca Macale et Francesco Mari (sur les Lyriques et Eschyle) et celle d'Emanuele Pulvirenti (sur Xénophon).

[13] Nous parlons ici de primauté terminologique, puisque, comme on le verra, le facteur politique peut contrarier le déterminisme géographique.

La catégorie des Asiatiques, tout comme celle des Européens, n'est pas une catégorie en tous points homogène. L'Asie elle-même n'est pas uniforme et, par exemple, la partie médiane est à distinguer des autres pour son climat, où le froid et le chaud s'équilibrent (12, 4) [14]. Elle comprend des peuples divers, dont certains sont nommés, tels les Égyptiens, les Libyens, les Macrocéphales ou les habitants du Phase. Toutefois, par-delà ces distinctions, les Asiatiques, tout comme les Européens, se voient reconnaître des caractères généraux, si bien que les uns et les autres forment deux catégories à première vue exclusives et étanches. Ces caractères conduisent à l'établissement d'une hiérarchie implicite, car, pour le dire brièvement, en raison de leur climat sans contraste, les Asiatiques sont doux de caractère et, d'une manière générale, peu portés à l'effort, donc paresseux au travail, dociles en politique et lâches à la guerre, peu doués enfin dans le domaine des « arts » (τέχναι) [15], à l'inverse des Européens, que les changements climatiques mettent en mouvement physiquement et mentalement et dont le portrait est assurément plus flatteur.

Ces caractères généraux sont néanmoins paradoxaux à plus d'un titre. En premier lieu, certains d'entre eux ne correspondent pas entièrement aux stéréotypes habituels tels qu'on les observe avant et après cette époque. Le manque de qualités guerrières fait certes partie des clichés attendus dans un contexte postérieur aux guerres médiques, dont les Perses, à la tête d'un grand empire asiatique, étaient sortis vaincus face aux cités grecques d'Europe [16]. Il est cependant moins banal de donner

les Asiatiques pour ἡμερώτεροι τὰ ἦθεα « plus doux de mœurs » que les Européens (16, 1). C'est même contraire aux stéréotypes habituels sur la cruauté et les violences des barbares d'Asie [17]. Il est vrai que l'on peut hésiter sur le jugement de valeur et la connotation liés à ce qualificatif de ἡμερος, « doux » : s'agit-il d'évoquer des gens « civilisés » comme dans l'œuvre d'Hérodote (II, 30), auquel cas ce serait positif [18] ? S'agit-il, au contraire, de désigner les Asiatiques comme impropres au combat [19], auquel cas la connotation serait plutôt négative ? Ou bien s'égaré-t-on en donnant au terme une connotation prononcée ? L'expression est pour le moins équivoque, ce qui n'en fait pas un cliché idéal.

Un deuxième paradoxe tient à la cause attribuée par l'auteur à ces caractéristiques, qui serait dans l'absence de grande variation saisonnière (16, 1-2) [20]. Néanmoins, l'étiologie est plus complexe et fait intervenir un autre facteur, distinct du milieu naturel : le manque de combativité est expliqué à la fois par l'absence de variation saisonnière (16, 5) [21] et par le régime politique des Asiatiques, la royauté (16, 3), qui fait que ces hommes se battent mal, étant donné qu'ils le font pour leurs maîtres plutôt que pour eux-mêmes [22]. Ce second paramètre, politico-psychologique, rappelle, quant à lui, des considérations générales d'Hérodote sur la question [23].

On pourrait s'attendre, dans ces conditions, à ce que les « Asiatiques » d'Hippocrate équivalent peu ou prou aux « barbares » d'Hérodote : on sait que le régime monarchique est chez l'historien une caractéristique majeure de ces derniers et qu'en outre,

[14] JOUANNA 1996, p. 296 (n. 6 de la p. 220), note que cette région inclut l'Ionie, sans nécessairement s'y limiter.

[15] Ch. 12, 16, 19, 23, 24.

[16] Ἀθυμία « manque de fougue », ἀνανδρεία « manque de courage », ἀπολεμώτατοι « tout à fait impropres à la guerre » (16, 1), ἀναλκές « dépourvu de combativité » (16, 3).

[17] Voir, par exemple, ROLLINGER 2004, à propos d'Hérodote.

[18] Cette connotation positive paraît courante (cf. Liddell-Scott-Jones s.v. [4]).

[19] C'est ce que donne à croire le paragraphe 23, 3, où l'absence de douceur chez les Européens est le corollaire de leur vaillance et de leur courage (εὐψυχότερους... αἱ ἀνδρεῖαι). En 16, 1 même, la plus grande douceur de mœurs des Asiatiques est précisée en même temps que leur incapacité totale à faire la guerre (ἀπολεμώτατοι). En 24, 5, le fait d'être « plus doux » est associé au fait d'être « moins courageux » (ἀνανδρότεροι) et en 24, 9, la douceur s'oppose à la fierté et à l'indépendance (αὐθάδεις καὶ ἰδιογνώμονες).

[20] Pour une comparaison avec Hérodote et ce qu'il dit de l'influence du climat sur les hommes, cf. LENFANT 1991.

[21] L'auteur admet que cette absence est elle-même variable selon les régions d'Asie, ce qui ne manque pas de générer des différences entre les Asiatiques (16, 5 et JOUANNA 1996, p. 230, n. 1).

[22] Cette double étiologie est reprise en conclusion du développement sur les Européens, d'après laquelle les habitants de l'Europe sont plus vaillants (εὐψυχότεροι) que ceux de l'Asie, en raison des changements de saisons fréquents (23, 3) et de leur absence de soumission à des rois, contrairement aux Asiatiques (23, 4), qui, de ce fait, sont très lâches (δειλότατοι).

[23] L'historien établit sous forme de loi générale un lien de cause à effet entre régime politique et comportement à la guerre (V, 78). Il est à noter que son point de départ est le cas des Athéniens, dont la bravoure est née avec le régime égalitaire, qui leur a permis de se battre pour eux-mêmes, alors que, sous les tyrans, ils étaient dépourvus de qualité guerrière (voir aussi V, 66), mais leurs hauts faits guerriers se manifestent évidemment face à la monarchie perse.

dès le début de son récit, il répartit les hommes entre Grecs et barbares et prête aux Perses l'idée que les uns et les autres ont comme domaines respectifs l'Europe et l'Asie [24]. Parmi les Modernes, il n'a pas manqué de savants pour considérer que, sous l'appellation d'Européens et d'Asiatiques, Hippocrate opposait en fait les Grecs aux barbares, non sans affirmer la supériorité des premiers avec des arguments d'allure scientifique [25]. Pourtant, sur le plan terminologique, le traité hippocratique établit un rapport singulier entre « Asiatiques » et « barbares », car non seulement βάρβαρος n'est employé qu'une seule fois en tout et pour tout, mais il a une valeur paradoxale. L'auteur évoque, en effet, « ceux qui, en Asie, grecs ou barbares, ne sont pas soumis à un maître » et se battent pour leur compte : ceux-là, dit-il, sont les plus combattifs (μαχιμώτατοι) de tous (16, 5). Comme βάρβαρος est employé dans l'expression Ἕλληνες ἢ βάρβαροι, « grecs ou barbares », et pour dire que les uns et les autres sont soumis aux mêmes influences (16, 5), son potentiel discriminant se trouve neutralisé. Cette mention permet en outre de dépasser le cliché sur les barbares : il peut y avoir des barbares non soumis à un roi et combattifs, tout comme des Grecs. « Barbares » est donc ici un terme neutre et non connoté. Il n'a pas ici une extension plus large que celui d'« Asiatiques » comme on aurait pu l'attendre. Au contraire, les barbares ne sont mentionnés que comme un sous-ensemble des Asiatiques, et il y a aussi des Grecs asiatiques, susceptibles d'avoir des caractéristiques identiques pour peu

qu'ils aient le même régime politique. Les habitants du Phase sont-ils eux-mêmes des barbares ou des Grecs ? Les savants modernes semblent opter pour la première solution sans même se poser la question, mais, comme leur région marécageuse avait vu naître une cité grecque dès le VI<sup>e</sup> siècle [26] et que l'auteur hippocratique parle lui-même de πόλις et d'ἐμπόριον, il n'est pas sûr qu'il faille exclure qu'ils puissent être grecs. Quoi qu'il en soit, la seule mention explicite des « Grecs ou barbares » d'Asie suffit à dire que τὸ γένος τὸ Ἀσιηνόν, la « race asiatique », peut aussi bien inclure des barbares que des Grecs.

Une singularité corollaire est que « Grec » n'est pas opposé à « Asiatique » [27], et d'autant moins que la seule occurrence du mot désigne précisément des Grecs d'Asie (16, 5). Cela pose, du reste, la question de la position des Grecs d'Europe dans cet ensemble : sont-ils inclus dans l'ensemble des Européens comme on le suppose habituellement [28] ? Ou forment-ils une troisième catégorie implicite comme ce sera explicitement le cas dans la *Politique* d'Aristote [29] ? On est en tout cas frappé par l'absence de toute allusion explicite à des Grecs d'Europe [30]. Peut-être faudrait-il donc commencer par s'interroger sur l'auteur du traité et sur sa propre position. Sa pensée relève de la médecine hippocratique, dont le haut lieu est dans l'île de Cos, voisine de la côte d'Asie Mineure. Il se rattache culturellement au monde ionien, dont les médecins emploient le dialecte. Ne faudrait-il donc pas se départir d'un point de vue athénien que

[24] I, 4 : « Les Perses considèrent que l'Asie et tous les peuples barbares qui l'habitent leur appartiennent, tandis que l'Europe et les peuples grecs sont pour eux un monde distinct. » Les deux couples antithétiques sont proches tout en étant différents, puisqu'il y a des Grecs en Asie et des barbares tels que Scythes et Thraces en Europe.

[25] Voir, par exemple, BACKHAUS 1976. *Contra* THOMAS 2000, p. 90-91.

[26] JOUANNA 1996, p. 307-308 n. 3.

[27] Contrairement à ce que suggèrent les premiers paragraphes d'Hérodote ou, beaucoup plus tard, les *Histoires* de Polybe.

[28] Par exemple, HEINIMANN 1945, p. 39, assimile implicitement les Européens aux Grecs. THOMAS 2000, p. 90-91, suppose que « le reste de la population d'Europe » (en dehors des Scythes), sur lequel porte le chapitre 23, inclut les Grecs.

[29] Aristote, *Politique*, VII, 7, 2-3 (1327b23-33), un siècle plus tard, énonce à son tour une théorie climatique, dans laquelle « la race des Grecs » se démarque à la fois des « peuples d'Europe » et des « peuples d'Asie » en empruntant aux uns et aux autres leurs qualités (courage, intelligence), mais sans présenter leurs défauts respectifs (manque d'intelligence et de courage), ce qui

la qualifie pour dominer. JOUANNA 1992, p. 327-329, et THOMAS 2000, p. 93 et 95, soulignent le contraste entre les deux textes. Voir, dans ce dossier, la contribution de Charlotte Lerouge-Cohen.

[30] TUPLIN 1999, p. 68, tire argument du terme de πόλις qu'emploie l'auteur à propos des Européens, quand il dit que leur physique varie plus que celui des Asiatiques, tout comme leur taille dans chaque cité (23, 2 : τὰ εἶδεα διηλλάχθαι νομίζω τῶν Εὐρωπαϊῶν μᾶλλον ἢ τῶν Ἀσιηνῶν, καὶ τὰ μεγέθη διαφορώτατα αὐτὰ ἐωυτοῖσιν εἶναι κατὰ πόλιν ἐκάστην « je considère que l'aspect extérieur des Européens est plus variable que celui des Asiatiques et qu'ils sont de taille très variée dans chaque cité ») : « The word *polis* shows that he is thinking of European Greeks ». Le terme de πόλις est pourtant également employé à propos des habitants du Phase, donc d'Asiatiques (15, 1). Voir *infra*. ISAAC 2004, p. 68, pense au contraire que les Grecs sont absents du traité, mais qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisqu'il ne faisait que suivre la pratique de tous les historiens grecs dans leurs discussions géographiques, « of focussing on non-Greeks and ignoring the Greeks ». On peut cependant objecter qu'à la différence des récits d'historiens, la deuxième partie du traité présente une théorie globale reposant sur une comparaison entre les deux grandes catégories Européens et Asiatiques.

les Modernes ont tendance à adopter inconsciemment comme s'il allait de soi ? Ne faut-il pas tenter, pour comprendre ce traité, d'embrasser un point de vue ionien [31], celui d'hommes pour qui, même après les guerres médiques, les « Européens » sont plus lointains que les Asiatiques ? Un dernier indice peut nous conforter dans cette direction – un dernier paradoxe, relatif à l'exotisme : les peuples qui font l'objet d'une description spécifique relèvent aussi bien de l'Europe que de l'Asie. Même si cette dernière donne matière à plus d'exemples (Égyptiens, Libyens, Macrocéphales, habitants du Phase – auxquels s'ajoutent les Grecs qui font l'objet d'une simple mention), il y a, parmi les Européens, les Sauromates, des Scythes qui ne sont pas moins étranges que les peuples asiatiques. En d'autres termes, l'exotisme n'est pas une exclusivité de l'Asie.

En résumé, ce traité ne présente pas de terme signifiant « Orientaux », mais emploie plusieurs moyens lexicaux pour désigner les « Asiatiques » – ce qui est à première vue plus précis. On trouve ainsi, comme mots et expressions désignant les Asiatiques : οἱ Ἀσιηνοί « les Asiatiques », οἱ τὴν Ἀσίην οἰκεῦντες « ceux qui habitent l'Asie », τὸ γένος τὸ Ἀσιηνόν, la « race asiatique ». Les deux premières expressions ont leur équivalent européen : οἱ Εὐρωπαῖοι, « les Européens », οἱ τὴν Εὐρώπην οἰκεῦντες, « ceux qui habitent l'Europe », et cette dichotomie est elle-même significative du caractère oppositionnel de ces notions.

Le traité montre qu'il y a des différences entre ces deux groupes, mais qu'elles ne sont pas absolues et qu'il faut aussi faire des distinctions parmi les habitants de chacun des deux continents. Il s'attache à expliquer les causes de ces différences. L'expression d'« Asiatiques » désigne donc un ensemble humain situé dans un espace défini et, même si certains

stéréotypes sont présents (comme la lâcheté au combat), ils ne résument pas le tableau d'un monde qui, d'une part, n'a pas l'exclusivité de l'étrangeté, d'autre part, n'est pas nécessairement voué à la servilité, en net contraste avec les clichés usuels sur les barbares [32]. On peut dire que le terme d'Asiatique n'a pas de connotation avérée.

Ces Asiatiques ne sont pas une simple manière détournée de désigner les sujets de l'Empire perse [33] et ne se confondent pas non plus avec ceux qui sont habituellement désignés par les Grecs d'Europe sous le nom de barbares : non seulement le seul emploi du mot βάρβαροι en neutralise la valeur discriminante, puisqu'il est employé dans l'expression Ἕλληνες ἢ βάρβαροι, « Grecs ou barbares », mais les Asiatiques ne sont pas opposés aux Grecs.

Les débats modernes sont eux-mêmes parlants. On l'a dit, il est trois points sur lesquels les interprètes se partagent : l'opposition Européens-Asiatiques recouvre-t-elle l'opposition Grecs-barbares ? Les Grecs sont-ils inclus parmi les Européens ? Les Grecs sont-ils représentés comme supérieurs ? Le seul fait qu'une discussion argumentée soit possible en dit long sur le caractère non tranché du traité. Cette première affirmation d'une dichotomie entre Asiatiques et Européens ne propose pas non plus une approche manichéenne des deux catégories. Comme en outre il est probable que l'auteur se voie lui-même comme faisant partie des « Asiatiques », ces derniers ne représentent pas pour lui un monde autre et extérieur, un « eux » qui s'opposerait à un « nous » européen. Ils ne sont pas en soi plus exotiques que des Européens. Pour toutes ces raisons, non seulement ces Asiatiques ne sont pas l'équivalent des « Orientaux » de Voltaire, mais ce ne sont même pas les « Asiatiques » de Bossuet. ■

[31] Voir, par exemple, THOMAS 2000, p. 94.

[32] Ce dernier point est déjà relevé par THOMAS 2000, p. 93.

[33] Tout en admettant qu'il soit tentant de penser que le traité vise en partie à expliquer la défaite des

Perses face aux Grecs d'Europe, THOMAS 2000, p. 94-96, souligne à juste titre qu'il remplit mal cette fonction supposée, y compris en parlant d'Européens (comptant les Thraces ou les Scythes) et en choisissant de ne pas dire un mot, parmi les Asiatiques, des Perses eux-mêmes.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BACKHAUS, Wilhelm, 1976**, « Der Hellenen-Barbaren-Gegensatz und die hippokratische Schrift Περὶ ἀέρων ὑδάτων τόπων », *Historia* 25, p. 170-185.
- DUBUISSON, Michel, 2001**, « Barbares et barbarie dans le monde gréco-romain : du concept au slogan », *L'Antiquité classique* 70, p. 1-16.
- GRESEMANN, Hermann, 1979**, « Das 24. Kapitel von de Aeribus, Aquis, Locis und die Einheit der Schrift », *Hermes* 107, p. 423-441.
- HEINIMANN, Felix, 1945**, *Nomos und Physis. Herkunft und Bedeutung einer Antithese im griechischen Denken des 5. Jahrhunderts*, Basel (réimpr. Darmstadt 1972).
- ISAAC, Benjamin, 2004**, *The Invention of Racism in Classical Antiquity*, Princeton-Oxford.
- JOUANNA, Jacques, 1992**, *Hippocrate*, Paris.
- JOUANNA, Jacques, 1996**, *Hippocrate. Œuvres complètes. Tome II, 2<sup>e</sup> partie. Airs – Eaux – Lieux*, texte établi et traduit, Paris.
- JOUANNA, Jacques & MAGDELAINE, Caroline, 1999**, *Hippocrate. L'Art de la médecine*, Paris.
- LENFANT, Dominique, 1991 (1995)**, « Milieu naturel et différences ethniques dans la pensée grecque classique », *Ktèma* 16, p. 111-122 (repris dans G. Siebert (éd.), *Nature et paysage dans la pensée et l'environnement des civilisations antiques*, Paris, 1996, p. 109-120).
- LEROUGE-COHEN, Charlotte, 2016**, « Les conceptions grecques », dans Bruno Dumézil (éd.), *Les Barbares*, Paris, p. 1-20.
- POHLENZ, Max, 1938**, *Hippokrates und die Begründung der wissenschaftlichen Medizin*, Berlin.
- POHLENZ, Max, 1953**, « Nomos und Physis », *Hermes* 81, p. 418-438.
- ROLLINGER, Robert, 2004**, « Herodotus, Human Violence and the Near East », dans Vassos Karageorghis et Ioannis Taifacos (éd.), *The World of Herodotus*, Nicosia, p. 121-150.
- THOMAS, Rosalind, 2000**, *Herodotus in Context. Ethnography, Science and the Art of Persuasion*, Cambridge.
- TUPLIN, Christopher, 1999**, « Greek Racism? Observations on the character and limits of Greek ethnic prejudice », dans Gocha R. Tsetskhladze (éd.), *Ancient Greeks West and East*, Leiden-Boston-Köln, p. 47-75.